

Aide : Sarl ou SNC?

Par **Helo1**, le **04/10/2014** à **19:26**

Voilà, j'ai dans l'idée de racheter le commerce de mon village (tabac), seulement je n'y connais rien en droit des sociétés, et je fais appel à vous pour savoir si je dois plutôt me tourner vers une forme sociale SARL ou une SNC ?

Par **joaquin**, le **04/10/2014** à **21:10**

Bonjour,

Nous ne donnons pas en principe de conseils juridiques sur ce forum, qui est dédié aux étudiants en droit. Votre question est par ailleurs assez complexe, car cela dépend de vos associés, de l'engagement qu'ils souhaitent souscrire dans la société... etc Je crois d'ailleurs que pour un tabac, la seule forme juridique possible est la SNC, car tous les associés doivent avoir le statut de commerçant. Renseignez vous auprès du service des douanes.

Cordialement
JG